

EMISSIONS ET COTATIONS**VALEURS ÉTRANGÈRES****ACTIONS ET PARTS****DPAM MONEY MARKET L**

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. B-26.567

Avis aux actionnaires

Les actionnaires de **DPAM Money Market L** (ci-après la « SICAV ») sont informés des modifications suivantes :

Précision de la définition la classe d'actions B

La définition de la classe d'actions ci-dessous sera modifiée comme suit :

Classes d'actions	Définition actuelle	Nouvelle définition à partir du 27 décembre 2017
B	actions de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment, qui, en principe, ne confèrent pas à leur détenteur le droit de toucher un dividende, mais dont la part lui revenant sur le montant à distribuer est capitalisée dans le compartiment dont ces actions de capitalisation relèvent.	actions de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment, qui, en principe, ne confèrent pas à leur détenteur le droit de toucher un dividende.

Le nouveau Prospectus sera disponible, sur simple demande, au siège social de la SICAV.

Le Conseil d'Administration.

1705404